

AVIS PUBLIC

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES 2020

Secteurs Sud, Rive Ouest, La Croche, La Tuque, et Municipalité de La Bostonnais

L'agglomération de La Tuque a donné suite à la proposition de prendre entente avec un entrepreneur en vidange de fosses septiques, afin que les citoyens intéressés bénéficient d'un tarif de groupe. La compagnie Sani-Charlevoix Inc. a obtenu le mandat de procéder aux vidanges des fosses septiques des personnes inscrites pour les secteurs Sud, Rive Ouest, La Croche, La Tuque, et de la municipalité de La Bostonnais lors des journées suivantes :

Secteur Sud (Route 155 Sud et rue des Saules)	21 septembre
Secteur Lac-à-Beauce, Lacs Carignan, Brochets, etc.	22 et 23 septembre
Secteur Beaumont – Rive Ouest	24 septembre
Secteur La Croche	25 septembre
Secteur Nord (Route 155 Nord – Chemin des Pionniers)	28 et 29 septembre
Municipalité de La Bostonnais	du 29 septembre au 1^{er} octobre

Prenez note qu'il peut y avoir un décalage d'une ou deux journées en raison de la charge de travail.

Les prix proposés sont de **145 \$/fosse** (secteurs de La Tuque) et de **155 \$/fosse** (La Bostonnais), plus taxes, incluant les frais de vidange, de transport et de disposition. Une surcharge de 0,06 \$/gallon sera appliquée pour les fosses d'une capacité supérieure à 1100 gallons.

Les responsabilités des citoyens inscrits sont les suivantes :

1. Assurer le libre accès du camion à la fosse septique (barrière, clôture, corde à linge, etc.);
2. Dégager et déterrer les couvercles de la fosse septique;
3. Aviser au numéro ci-dessous si vous avez des consignes particulières (entrée spécifique, endroit à éviter avec le camion etc.);
4. Afin de localiser rapidement la fosse, s.v.p. veuillez identifier l'endroit (piquet, ruban etc.).

Si vous ne voulez plus profiter de ce service, veuillez aviser Infoservice à Ville de La Tuque au 819 676-5091. Le travail exécuté par l'entrepreneur sera facturé aux personnes inscrites.

Il est à noter que la Ville de La Tuque agit en tant qu'intermédiaire et n'a aucune responsabilité envers les tiers.

La facture sera expédiée aux clients par la Ville.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 31^e jour du mois d'août 2020.

Directeur général adjoint,



Jean-Sébastien Poirier
Greffier

POUR PARUTION SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 31 AOÛT 2020